

DROIT A L'IMAGE, AUTORISATION DE DIFFUSION ET DE SORTIES SCOLAIRES 2025-2026

NOM (élève)

.....

Prénom

.....

NOM (parents)

.....

Prénom

.....

Adresse

.....
.....
.....
.....

Tél. domicile :

.....

N° portable mère

.....

N° portable père

.....

DROIT à L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Les élèves sont photographiés individuellement et collectivement à la rentrée et en situation scolaire durant l'année.

Seules les photographies des groupes classes ou d'élèves en situation scolaire pourront être utilisées :

- pour une publication de l'établissement et du réseau lasallien
- sur le site de l'établissement.
- sur les pages officielles Facebook et Instagram de l'établissement

☐ **autorise** la diffusion

☐ **n'autorise pas** la diffusion

AUTORISATION DE SORTIE

☐ **autorise** mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

☐ **n'autorise pas** mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance des autorisations ci-dessus, adhérons et nous engageons à les respecter.

A, le

Signature des responsables légaux
Précédée de la mention "Lu et approuvé"